

Info flash

Retrait du projet de loi Macron/Philippe/Blackrock soutenu désormais par Berger (CFDT) et Lescure (UNSA)

A nouveau, le 11 janvier, plusieurs centaines de milliers de salariés du public et du privé ont manifesté, avec leurs organisations syndicales, pour exiger le retrait de la réforme des retraites par points.

Le premier Ministre Edouard Philippe a adressé, samedi, un courrier aux organisations syndicales, dont nous publions quelques extraits :

« Je confirme la volonté du gouvernement de construire un système universel de retraite, par répartition et par points, plus fort, plus simple et plus juste que le système actuel. Les régimes spéciaux seront supprimés au terme de la période de transition définie en décembre dernier. Tous les Français seront affiliés au régime universel. »

« C'est aussi la raison pour laquelle le projet de loi prévoira que le futur système universel comporte un âge d'équilibre. »

« Pour démontrer sa confiance envers les partenaires sociaux, et ne pas préjuger de l'issue de leurs travaux concernant les mesures à prendre pour atteindre l'équilibre en 2027, je suis disposé à retirer du projet de loi la mesure de court terme que j'avais proposée, consistant à converger progressivement à partir de 2022 vers un âge d'équilibre de 64 ans en 2027. »

En résumé, Edouard Philippe s'engage à retirer l'âge-pivot du texte à condition... que les syndicats s'entendent avec le MEDEF pour trouver autre chose à la place !!! Il s'engage en même temps à maintenir de toute façon un « âge d'équilibre »!...

Personne n'est dupe !
Plus que jamais une seule exigence :
le retrait total de la réforme des retraites par points !

Lire le communiqué FO : [Retraites et âge pivot](#)

Tout le monde se souvient que la multiplication des journées saute mouton contre la loi El Khomri n'avait pas permis de gagner.

Face à un gouvernement qui refuse de répondre à la revendication légitime de la majorité des salariés et de leurs organisations syndicales,

Face à un gouvernement qui cherche à diviser les travailleurs avec l'aide de syndicats dits « réformistes » (CFDT et UNSA),

Quelle autre solution que d'appeler à la grève générale ?

Prenez connaissance de la [motion de l'école La Visitation de Marseille](#)

Dans vos écoles, discutez-en avec nos collègues, avec les personnels municipaux, consignez vos réflexions dans des motions d'école, faites-les circuler et transmettez-les aux écoles alentours et aux organisations syndicales.

RAPPEL : GREVE et MANIFESTATION
MARDI 14 JANVIER
RDV devant l'UD FO 13
(Angle Garibaldi/Lieutaud)
à 11h15
TOUS concernés, TOUS mobilisés,
TOUS unis public/privé !



La FNEC-FP-FO a déposé un préavis de grève du 22 décembre au 19 janvier 2020. Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale. [Voir >ICI<](#)

Nous vous conseillons de remplir dès à présent votre déclaration d'intention de grève [> à télécharger ICI<](#) en indiquant comme date « à partir du 14 janvier et jusqu'au 19 janvier », de manière à ne plus avoir à le faire pour les prochaines journées de grève.



Pour défendre mes droits et mes garanties statutaires de fonctionnaire d'Etat, je me syndique au SNUDI FO 13



Bulletin d'adhésion 2020 disponible !
[>>ICI<<](#)

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Un renseignement ? Une question ?
Contactez-nous !



Rejoignez-nous sur Facebook
[Snudi FO Treize](#)